

**Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École Saint-Eugène  
Le lundi 27 septembre 2021, à 19h30  
Réunion extraordinaire**

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole aux membres
5. Mot de la représentante au comité de parents
6. Mot de la direction
  - a) Mandat du CÉ et Projet éducatif
  - b) Modalités relatives aux formations obligatoires
  - c) Élections (présidence, vice-présidence)
  - d) Règles de régie interne
  - e) Conflit d'intérêt
  - f) Budget de fonctionnement du conseil (A)
  - g) Bilan du fonds à destination spéciale
  - h) Campagne de financement 2021-2022
  - i) Trotibus
7. Varia
8. Levée de l'assemblée